

# LE TRI DES BIODÉCHETS

À CHACUN SA SOLUTION !



Les **biodéchets**,  
c'est quoi ?

Les biodéchets ou déchets fermentescibles sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables, c'est-à-dire se décomposant sous l'action de micro-organismes tels que les bactéries et les champignons.



1/3



de nos poubelles  
est constitué  
de déchets alimentaires.

À AUCH  
**1800**  
TONNES  
ENVIRON



de déchets alimentaires  
finissent à l'enfouissement,  
alors qu'ils pourraient être  
valorisés

En quelques  
**chiffres...**

Depuis **2006**

Grand Auch Cœur de Gascogne  
et la ville d'Auch proposent  
des solutions pour détourner  
les biodéchets des Auscitains  
de l'enfouissement

**35 SITES** DE COMPOSTAGE

collectif en pied d'immeuble et de quartier ont  
été installés

**PLUS DE 2900**  
COMPOSTEURS INDIVIDUELS

ont été distribués.

**Objectif visé :**

**0 biodéchet dans les poubelles d'ordures ménagères !**

# Quelles solutions de tri pour mes biodéchets ?

## Je n'ai pas de jardin

### COMPOSTAGE PARTAGÉ

- Je peux déposer mes biodéchets dans un site de compostage collectif.

Plan des sites ici :



[www.mairie-auch.fr](http://www.mairie-auch.fr)

Rubrique Cadre de vie / réduction et gestion des déchets

- Je demande mon bioseau pour stocker et transporter mes biodéchets

### POINT D'APPORT VOLONTAIRE

**Nouveau !  
DÈS 2026**

- Je dépose mes biodéchets dans un point de collecte de l'hyper-centre.

*Ils fonctionnent comme des conteneurs poubelles, vos biodéchets (restes alimentaires, épiluchures, marc de café...) sont traités à l'usine de méthanisation d'Auch afin d'être valorisés.*

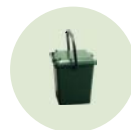
- À chaque installation d'un nouveau site, vous serez prévenu si vous habitez à proximité

## J'ai un jardin

### COMPOSTAGE INDIVIDUEL

**Gratuit !**

- Je demande mon kit de compostage individuel : composteur, bioseau et mélangeur



## Je fais ma demande en ligne

Pour toute demande de :

- bioseau
- composteur individuel
- mise en place de site de compostage partagé\*

Je remplis le formulaire en ligne sur le site de la mairie d'Auch, rubrique Cadre de vie :



\* si votre résidence n'est pas équipée, vous pouvez demander l'installation d'un site de compostage qui sera soumise à la validation du Pôle collecte et prévention des déchets et du conseil syndical de la copropriété.



PÔLE COLLECTE  
ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

05 62 61 21 00

monservicedechets@grand-auch.fr

